

COLONIE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE 2019

DOSSIER D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Vous avez désiré inscrire votre ou vos enfants à la colonie Saint Jean-Baptiste de La Salle, cet été. Nous vous remercions de votre confiance ; vous trouverez ci-dessous tous les éléments nécessaires à cette inscription. Veuillez nous renvoyer ce dossier imprimé, complet, dans les plus brefs délais ; attention, il semble que les courriers recommandés aient du mal à arriver en Allemagne.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES SUR LA COLONIE

Début : dimanche **07 juillet 2019, entre 15h et 17h.**

Fin : dimanche **21 juillet, vers 13h.**

Messe à **10h**, suivie de la pièce de théâtre finale.

A 13h, pique-nique tiré du sac pour ceux qui le désirent, dans le parc de la colonie.

La colonie forme un tout, et chaque jour se vit ensemble, en équipe. Il n'est donc pas possible d'arriver plus tard, de partir plus tôt, ou de ne venir qu'une semaine.

La colonie accueille les filles et garçons de 6 ans (minimum légal) à 11 ans maximum (inclus).

Encadrement : séminaristes de la fraternité Saint-Pierre, aidés de moniteurs et monitrices laïcs, et munis des diplômes d'état nécessaires à l'encadrement de colonies.

Aumônier : abbé Thomas Souville

Directeur : abbé Gabriel de Sevin

Thème de la colonie 2019 : **Les premiers chrétiens à Rome et en Gaule**

Adresse administrative de la colonie :
(où retourner le dossier d'inscription,
jusqu'au 25 juin)

Priesterseminar Sankt Petrus
Colonie Saint Jean-Baptiste de La Salle
Kirchstrasse, 16
D-88145 Opfenbach – Wigratzbad
Allemagne

Adresse postale et lieu de la colonie :
(à utiliser seulement pour le courrier
pendant la colonie, du 26 juin au 18 juillet)

Colonie Saint Jean-Baptiste de La Salle
Institut Croix des Vents
55 rue d'Argentré
61500 Sées

Adresse mail : colodelasalle@hotmail.fr

Une fois votre inscription validée, nous vous fournirons un mot de passe qui vous permettra entre autres d'accéder aux **photos**, aux principales **activités**, au **projet pédagogique** de la colonie.

PRIX ET PAIEMENT

Prix de la colonie : 300 € par enfant

Le prix total de la colonie doit être **payé avant le 10 juin**, cachet de la poste faisant foi.

Vous pouvez payer par chèque (à l'ordre de "**Association Sées-la-Joie**", encaissés à partir du **2 juillet**) ou par virement (RIB disponible sur le site de la colonie). Les chèques-vacances (ANCV) sont acceptés, mais un supplément de 5€ sera demandé en raison de la nouvelle commission en hausse (soit un total de 305€ par enfant, en ce cas). Nous ne prenons pas les bons CAF.

Nul ne doit être empêché de participer à la colonie pour des raisons financières. **N'hésitez pas à nous consulter en cas de difficulté.**

Un chèque d'acompte de 50 € à l'ordre de "Association Sées-la-Joie" doit être joint au dossier d'inscription (cette somme est comprise dans le prix global), sauf si vous réglez le coût total dès l'envoi du dossier d'inscription. **Aucune demande d'inscription ne sera validée sans cet acompte.** La somme d'acompte restera acquise à la colonie SJBS si l'inscription est annulée après le 2 avril; si vous aviez réglé le coût total lors de l'inscription, seul l'acompte ne sera pas remboursé.

Les personnes désirant une **attestation de présence et/ou une facture acquittée** pour leur comité d'entreprise (ou autre organisme), la colonie étant agréée par la DDCSPP ("Jeunesse et Sport"), sont priés de se signaler : au plus tard le 1^{er} jour de la colonie. Celles-ci leurs seront remises au dernier jour de la colonie.

DOCUMENTS A JOINDRE

Vous trouverez ci-après plusieurs documents **à nous renvoyer**. Les données que vous y inscrirez nous permettront de mieux organiser la colonie.

- fiche d'inscription (une par famille)
- fiche "déplacements" (une par famille)
- fiche d'informations (une par enfant)

- dossier sanitaire comprenant (un dossier par famille, sauf la fiche sanitaire individuelle) :
 - la fiche sanitaire de liaison **cerfa signée** (une par enfant : merci de bien vouloir l'imprimer sur deux feuilles séparées.)
(téléchargeable sur le site de la colonie au même endroit que le dossier d'inscription.)
 - La photocopie du carnet de santé, pour les vaccins, est également obligatoire.
 - une photocopie de l'**attestation de droit** qui accompagne la carte vitale de votre (vos) enfant(s)
(et non une photocopie de la carte vitale, qui ne remplace pas l'attestation)
 - une photocopie (recto-verso) de votre **carte mutuelle** de 2018
 - une photocopie de la **carte d'identité** de chaque enfant *(si - et seulement si - votre enfant n'a pas de carte d'identité, joindre une photocopie du carnet de famille. Si la carte d'identité est à renouveler, envoyez-nous dès que possible une photocopie de ce nouveau document.)*

Ces derniers documents permettront au personnel médical (pharmaciens, médecins, urgentistes), en cas de besoin, d'envoyer la facture directement à votre assurance.

Merci de bien vouloir nous retourner **TOUS** les documents demandés dès que possible à l'adresse indiquée en page 1 de ce dossier.

COMPOSITION DU SAC

Ces informations se trouvent également sur le site internet de la colonie, rubrique "Inscrits 2019". Vous pouvez y accéder avec le mot de passe fourni lors de la validation de l'inscription.

CE QUI EST OBLIGATOIRE :

- **Les affaires doivent être marquées** (étiquette brodée ou encre indélébile), au nom et si possible au prénom des enfants. L'expérience montre que ces derniers ne reconnaissent souvent pas leurs affaires au milieu de celles des autres, merci donc du **soin** que vous porterez à ce qui n'est pas un détail.
- *Tenue de sortie et du dimanche* - merci de joindre aux affaires de votre enfant :
Pour les garçons, **une chemise blanche et un bermuda bleu.**
Pour les filles, **une chemise blanche et une jupe bleue.**
Pour tous, des socquettes bleues et des chaussures de ville noires,
Veuillez noter que pour la messe, chaque jour, les filles sont en robe ou en jupe et les garçons en bermuda (et non en short/jean). Merci donc de prévoir suffisamment de ces vêtements, en plus de ceux réservés au dimanche. Pour le reste des activités, prévoyez la tenue la mieux adaptée.
- *Affaires de toilette* : serviette, gant de toilette, savon, brosse à dents, dentifrice, shampoing...
- *Affaires de nuit* : pyjama, sac de couchage, alaise plastifiée (ou un simple drap housse, pour les enfants de plus de 9 ans).
Tous les enfants jusqu'à l'âge de 9 ans inclus sont tenus d'apporter **une alaise étanche avec revêtement plastifié et marquée** ; et ce quelles que soient les habitudes en vigueur chez vous.
- *Affaires de rechange* : bermudas, shorts, pantalons, jupes, tee-shirts, chemises, sous-vêtements, chaussettes, mouchoirs... (**prévoir pour 2 semaines complètes, surtout pour les sous-vêtements.** Il n'y aura **pas de lessive pendant le séjour.**)
- *Divers* : des chaussures de sport, un bon pull, affaires de pluie (ciré, K-Way...), **un couvre-chef, un maillot de bain** (pas de short), **un petit sac à dos, une gourde**, un chapelet.
- *De quoi écrire* : enveloppes timbrées avec l'adresse du destinataire déjà remplie (au moins deux lettres) et feuilles de papier déjà insérées dans l'enveloppe, et feuilles blanches supplémentaires.

CE QUI EST FACULTATIF :

Bottes, pantalon pour l'équitation, livres ou BDs pour la sieste.

Les **instruments de musique** sont les bienvenus.

CE QUI EST DECONSEILLE :

Appareil photo, lampe de poche, argent de poche (confié alors au moniteur de l'équipe), **bonbons et friandises** (votre enfant devra alors les partager obligatoirement avec son équipe).

CE QUI EST INUTILE ET DONC INTERDIT :

Téléphone, ipod, console (et tout appareil électronique), canif, boussole, quart, gamelles, couverts, bijoux (hors fantaisie) et autres objets précieux... Ces objets seraient alors confisqués, et rendus à la fin de la colonie.

Si, pour une raison ou pour une autre, l'un des points abordés dans ce dossier posait un problème, n'hésitez pas à nous en parler. Nous sommes à votre disposition.

DERNIERS AVIS

Veillez noter que **le traitement de votre dossier** d'inscription et donc l'envoi d'une réponse de notre part par courriel **pourra prendre plusieurs jours, jusqu'à deux semaines.**

Les trajets aller et retour des enfants ne sont pas pris en charge par la colonie.

Une feuille pour des **propositions de covoiturage** sera disponible début juin sur le site internet (rubrique "Inscrits 2019"), pour vous permettre de contacter les familles intéressées.

De plus, des encadrants seront dans **le train partant de Paris-Montparnasse** dans l'après-midi du 07 juillet ; de même pour le retour le 21. Vous pourrez donc leur confier vos enfants.

Les moniteurs et monitrices de la colonie seront amenés à prendre en photo les enfants. Avec votre autorisation (sinon vos enfants n'apparaîtront pas sur les photos, cf. Fiche d'inscription), ces photos seront mises en ligne pendant la colonie sur internet, rubrique "Inscrits 2019".

N'hésitez pas à les consulter ! Cependant, il vous est demandé de ne diffuser aucune de ces photos sur les réseaux sociaux. Ces photos doivent rester dans le cercle strictement familial.

!!! Suite à quelques surprises par le passé, nous vous demandons de bien vérifier que vos enfants n'apportent **pas de poux à la colonie**, de **nous prévenir s'il s'avère qu'ils en ont eu dans les semaines précédant la colonie** et de nous fournir alors de quoi traiter rapidement l'enfant, en cas de récurrence, même s'il vous semble qu'ils n'en ont plus. Le traitement à effectuer sur 100 enfants est un énorme travail que nous aimerions nous épargner, donc prévenez-nous !

En cas d'arrivée non signalée auparavant d'enfants avec des poux, nous nous réservons le droit de renvoyer l'enfant chez lui pour traitement, ainsi que de facturer à sa famille le coût du traitement éventuel sur les autres enfants.

La colonie Saint Jean-Baptiste de La Salle s'occupe de garçons et de filles, cependant les équipes ne sont pas mixtes : les garçons sont encadrés par des séminaristes et des moniteurs, les filles par des monitrices.

La Fraternité Sacerdotale Saint Pierre, qui organise cette colonie, est une Société de Vie Apostolique de droit pontifical, fondée le 18 juillet 1988.

Regroupant des prêtres et des séminaristes, elle désire, dans la fidélité au Siège apostolique, assurer une formation solide et rattachée à la Tradition pleine et entière de l'Eglise catholique.

A cette fin, son premier souci est la formation des futurs prêtres : qu'ils soient capables de livrer la solidité de la foi, la miséricorde des sacrements et la justice de la prière.

Avec l'accord de la hiérarchie de l'Eglise, les prêtres de la fraternité Saint-Pierre sont prêts à se rendre là où la Providence les enverra pour « semer dans les larmes et moissonner dans la joie. »

La fraternité Saint-Pierre a pour charisme de garder fidèlement « les traditions spirituelles et liturgiques » de l'Eglise. Ses constitutions, approuvées de manière définitive le 29 juin 2003 par le Saint-Siège, lui garantissent l'usage des livres liturgiques en vigueur en 1962.

Les pages suivantes (5 à 7) sont à remplir et à nous renvoyer avec les quatre documents du dossier sanitaire, accompagnés du chèque d'acompte de 50 € ou du règlement total.

Fiche d'inscription familiale

Nom

Adresse

.....

.....

Téléphone(s) d'urgence.....

e-mail

Je suis informé que je recevrai une confirmation d'inscription par courriel, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Inscription(s) à la colonie SJBLs du 07 au 21 juillet 2019 :

(prénoms)

1. né(e) le

2. né(e) le

3. né(e) le

4. né(e) le

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 juin 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, ces mêmes informations peuvent être communiquées à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre. Si vous ne le souhaitez pas vous pouvez cocher la case ci-après : **Je ne le souhaite pas**

La législation en vigueur ne permet à des tiers de diffuser des photographies de personnes que si ces dernières leur ont transmis une autorisation signée. S'il s'agit de personnes mineures l'autorisation des parents est nécessaire.

Afin de nous conformer aux prescriptions légales, nous vous demandons de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

Pour mon (mes) enfant(s) dont le(s) nom(s) figure(nt) ci-dessus :

- J'autorise l'Association Sées-la-Joie à publier dans ses supports de communication (i.e. sur son site internet) les photographies prises dans le cadre des activités qu'elle organise.
- J'autorise l'Association Sées-la-Joie à communiquer ces mêmes photos à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre afin qu'elle en utilise certaines pour ses différents moyens de communication (tracts, site internet, lettres aux amis...).

OUI **NON**

Date et signature :

Fiche "déplacements" familiale

Attestation de décharge pour le transport de mineurs dans des véhicules privés

Je, soussigné M. / Mme, père/ mère/ tuteur
(rayer les mentions inutiles) de l'enfant ou des enfants suivants :

.....
.....
.....
.....

Autorise la colonie de vacances Saint Jean-Baptiste de La Salle, organisée par l'association Sées la Joie (61500) et déclarée à la DDCSPP de l'Orne pour la colonie ayant lieu du 07/07/2019 au 21/07/2019, à transporter les enfants susmentionnés dans des véhicules privés dûment assurés pour les activités extérieures au lieu de la colonie qui nécessiteraient un déplacement en voiture, et ce pour toute la durée de ladite colonie.

Date et signature :

De plus, mon fils, ma fille, mes enfants :

◆ **Rejoindra(ont) la colonie le 07 juillet 2019 (pour 17h00 au plus tard) :**

- en étant conduit(s) en voiture sur le lieu de la colonie.
- en arrivant en gare *SNCF* de Sées par le train n° en provenance de dont l'heure d'arrivée prévue est
- autre :

◆ **Repartira(ont) de la colonie le 21 juillet 2019, par le moyen de transport suivant :**

- en voiture avec ses parents / avec M. ou (et) Mme.....
- par le train n° quittant la gare *SNCF* de Sées à (heure du train)....., à destination de..... (veuillez à donner à votre enfant son billet retour et sa carte de réduction, le cas échéant).
- autre :

à renvoyer

Fiche d'informations (UNE PAR ENFANT)

Collez
ou agrafez
une photo
récente
de votre enfant

Mon fils, ma fille.....
(prénom, nom)

- est âgé(e) de ans (âge qu'aura l'enfant pendant la colonie)
- est baptisé(e) oui non - est confirmé(e) oui non
- **a fait sa première communion** **oui** **non** (à compter du premier jour de la colonie)
- a suivi..... année(s) de catéchisme
- connaît la messe traditionnelle oui non - sert cette messe régulièrement oui non
- lieu de messe habituel : (famille non pratiquante, ne rien mettre)
- est en classe de à l'école de
- joue d'un instrument de musique oui non – si oui, lequel :
- chante dans une chorale (religieuse / profane) oui non
- a déjà fait l'année dernière une colonie, un camp ou une activité semblable oui non
si oui, laquelle :
- **Ne présente pas de contre-indication médicale à la découverte de l'équitation**
(Si votre enfant présente une contre-indication, le mentionner dans la fiche sanitaire)
- Si votre enfant connaît d'autres participants, qui sont-ils ? vaut-il mieux qu'ils soient ensemble, séparés, ou est-ce indifférent ? Dans la même chambre, la même équipe ?
.....
.....
.....
- mérite de la part des moniteurs ou des monitrices une attention particulière sur les points suivants non abordés dans la fiche sanitaire de liaison :
.....
.....
.....
.....
.....